

Publié le 01/04/2021 à 18:51

C'est aux forceps que la hausse de la fiscalité réclamée par le président de Terres des confluences afin de boucler son budget, a été adoptée lors du conseil communautaire. Moissac en tête, ainsi que les élus des oppositions de Castelsarrasin – Moissac et certains maires de villages ruraux s'y sont farouchement opposés. Une fronde aux accents de jacqueries qui va laisser durablement des traces au sein de la collectivité. Une communauté de communes Terres des confluences en miettes. Les mots sont forts, exagérés diront certains... Ils reflètent pourtant le bilan des âpres débats, à la limite de la courtoisie républicaine, tenus à l'occasion du conseil communautaire mercredi soir au hall de Paris, à Moissac. Avant le début de la séance, cette atmosphère électrique est perceptible dans les rangs des 61 élus présents d'autant que le maire de Moissac, opposé au tour de vis fiscal proposé par le bureau communautaire, a déjà annoncé la couleur lors de la présentation du débat des orientations budgétaires, en février dernier à Castelsarrasin.

+ 1,9 % de taxe foncière

Lors de ce conseil, le président Dominique Briois justifiait la hausse de la taxe foncière de 1,1 % à 3 % afin de maintenir les investissements de la collectivité. Une augmentation fiscale dans l'entretien qu'il nous a confié la veille de ce vote décisif (notre édition du 31 mars) dont il maintenait la nécessité pour mener à leur terme les grands projets lancés durant la mandature précédente (le centre aquatique et la cuisine centrale) et surtout « continuer à investir ». Difficile équation pour le président Briois dont le premier budget de sa mandature est d'ores et déjà grevé par un investissement abyssal dans la future piscine intercommunale de 11,5 millions d'euros (6,50 M€ rien que cette année).

Faisant encore consensus avant la crise sanitaire, le projet ne fait plus aujourd'hui l'unanimité au sein de l'aréopage communautaire (lire ci-dessous). Tel est la pierre d'achoppement de Terres des confluences toujours coincée entre des investissements non achevés d'un mandat passé, le recours massif à l'emprunt (3 M€ rien que cette année, 10 M€ durant les cinq ans à venir) et une fiscalité agressive. Une formule qui a mis en érucation une partie du conseil communautaire.

Déjà affecté par l'entretien du président Briois publié dans nos colonnes, le maire de Moissac est le premier à tirer à boulet rouge sur ce budget présenté avec clarté par le vice-président chargé des finances, l'ex-président Bernard Garguy. « Je ne m'exprime pas en tant que Moissago-moissagais (en référence au propos tenu par D. Briois dans La Dépêche, NDLR) mais en élu inquiet du signal très négatif lancé à nos concitoyens avec cette hausse d'impôt et ce budget, lance Romain Lopez [...] Cette hausse de la taxe foncière pénalisera nos classes moyennes qui vont être confrontées à une crise économique au sortir de la crise sanitaire ».

Une « hausse, poursuit l'élu RN, qui n'est absolument pas justifiée [...] Notre mandat ne doit pas servir à augmenter les impôts pour réaliser des projets passés, sinon cela sera un mandat pour rien. » Et d'enfoncer le clou : « cette hausse des impôts et l'emprunt de 3 M€ auquel s'ajouteront d'autres hausses l'an prochain [...] » serviront « à combler l'énorme trou percé du centre aquatique ».

Le maire de Castelferrus très remonté

Dans ses pas, les élus des oppositions de Castelsarrasin et de Moissac confirment la fracture au sein du conseil notamment sur leur remise en cause du centre aquatique justifiant pour eux le tour de vis fiscal de ce budget (lire ci-dessous). La voix chevrotante d'émotion et frappant du poing sur la table, le maire de Castelferrus se fait alors le porte-voix de la quinzaine de villages ruraux de l'intercommunalité.

« Posez-vous la question combien paient la taxe foncière dans vos communes ! Vous serez étonnés, chez moi sur 210 propriétaires seulement 93 la paient », tonne Guy Dupuy pointant du doigt que le projet du centre aquatique pourrait déclencher un contrôle de la Chambre régionale de la Cour des comptes. Évoquant une omerta, l'élu castelferrusien ne mâche pas ses mots. « Beaucoup se taisent ici par crainte et la pression de quelques ténors de cette assemblée... Réveillez-vous ! », haranguait G. Dupuy réclamant un vote à bulletin secret pour la délibération de la hausse de la taxe foncière.

Le scrutin se déroule finalement à main levée, le tiers de l'assemblée devant valider le vote à bulletin secret : celui-ci n'est pas atteint, d'une voix seulement. Après plusieurs recomptages, la majoration fiscale est adoptée par 39 voix pour face à 22 voix contre. Ce budget adopté dans la douleur sonne comme une victoire à la Pyrrhus pour le président Briois. « Même si les projets sont sauvés, rien ne sera plus comme avant », témoigne, en aparté, l'un des membres du bureau. Et l'ultime délibération portant sur la réhabilitation de l'aire intercommunale des gens du voyage de Laverdoulette à Castelsarrasin, donne le ton des futurs débats.

À huis clos au hall de Paris à Moissac, le conseil communautaire était diffusé en direct sur Facebook

Dérapage contre les gens du voyage

Après le dérapage verbal de Guy Dupuy fustigeant les gens du voyage et s'opposant à cette dépense de 493 000 €, Éric Kozlowski lance une « grenade » contre l'équipe de la majorité moissagaise. « Ces propos sont gênants, je sais que nous sommes à Moissac... », lâche l'adjoint aux sports castelsarrasinois faisant allusion à la majorité RN du conseil municipal moissagais. Une parole qui ne passe pas pour Romain Lopez qui appelle « Jean-Philippe Bésiers à ce que ces élus respectent ceux de Moissac ».

Dans le brouhaha, le président Briois met fin promptement aux débats en appelant à des « propos plus mesurés pour que cette assemblée ne parte pas en live (sic) ». Micros éteints, les échanges à couteaux tirés ne sont pas achevés. R. Lopez et Jean-Philippe Bésiers, nez à nez, ne se disent alors pas que des mots doux.

Les oppositions de la droite comme de la gauche unanimement contre le tour de vis fiscal pour payer la piscine

André Angles pour l'opposition de castelsarrasin. "Nous considérons que notre casquette de conseiller communautaire ne doit pas nous faire oublier notre casquette de conseiller municipal. Je suis, nous sommes de ceux qui pensent que la relance ne sera possible que par la croissance et non par l'appel à l'impôt. [...] En nous proposant d'entériner l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti en la multipliant quasiment par trois, cette hausse d'impôt ne permettra ni d'instaurer la confiance, ni d'entrevoir des perspectives [...] . Elle aura également un impact négatif sur la consommation des ménages. [...] De surcroît, cette hausse se rajoute à une taxe foncière communale déjà élevée, freinant ainsi l'installation de nouveaux foyers."

Estelle Hemmami, pour le groupe Tems, opposition de Moissac. "Nous sommes pour une intercommunalité forte, par exemple la compétence culture s'impose. [...] Nous sommes pour une intercommunalité qui assume totalement et avant toute chose son rôle dans le développement économique [...] Nous sommes pour une intercommunalité qui, consciente des effets de la crise sanitaire adapterait ses projets et son budget pour soutenir notre tissu économie local. [...] Si ces conditions étaient réunies nous voterions sans état d'âme une hausse de la fiscalité car elle s'accompagnerait d'une baisse de la fiscalité des communes; Mais en l'état nous ne voterons pas ce budget et l'augmentation des taux. La crise sanitaire a rebattu les cartes et les priorités de l'ancienne mandature doivent être revues en fonction des nouveaux enjeux de notre territoire [...] Le budget que vous nous proposez ignore l'impact de la crise sanitaire. Ce budget 2021 manque clairement d'ambition et de projets. Ce que vous nous demandez de voter c'est le projet de l'ancienne mandature, dont la seule idée a été de mettre en place un centre aquatique dont le coût sur l'année 2021 grève 30 % du budget d'investissement, dont le déficit annuel de plus de 400 000 euros grèvera pour longtemps un budget intercommunal. Ce que vous nous demandez de voter, c'est l'absence de projet politique qui marquerait ce début de mandat. L'attelage que vous avez proposé entre des options politiques opposées révèle l'absence de réflexion de la conférence des maires sur le monde d'après crise c'est un budget sans choix tourné vers le passé. Ce que vous

nous demandez de voter c'est un blanc-seing sur un projet, le centre aquatique, dont l'intérêt en cette période de crise paraît désuet.

Oui nous pouvons construire un centre aquatique mais une fois que nous aurons investi dans le soutien à notre économie locale, dans des politiques d'emplois comme Zéro chômeur de longue durée, une fois que nous aurons réglé notre problème de démographie médicale, une fois que nous aurons développé une politique culturelle ambitieuse qui peut rendre notre territoire attractif ; une fois que nous aurons résolu nos problèmes de vétusté des logements dans les centres-villes et villages et que nous aurons travaillé pour intégrer au mieux les travailleurs saisonniers."

En début de séance, on note la démission du conseil communautaire de l'ex adjoint aux affaires scolaires de Castelsarrasin Nathalie Carré remplacée par Christiane Tressens.

Max Lagarrigue